

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 4 septembre 2019, à 19h30, à la salle du conseil d'Authier-Nord.

Sont présents :

Maire	Alain Gagnon		
Conseillères	Cécile Hélie	Conseillers :	Gilles Dubé
	Noëlla Dubé		Steve Bruneau

Absences : Les conseillères Lorrie Gagnon et Andrée Labranche.

Madame Élise Gagnon agit comme secrétaire. La secrétaire-adjointe, madame Carolle Bédard, est présente.

1-Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour.

Le maire, Alain Gagnon, constatant le quorum, ouvre la séance à 19h30 et souhaite la bienvenue aux membres du conseil.

2019-09-01 Il est proposé par la conseillère Noëlla Dubé, appuyée par la conseillère Cécile Hélie et unanimement résolu que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté, mais que l'item « Questions diverses » demeure ouvert.

2-Adoption du procès-verbal du 6 août 2019.

Des modifications ont été apportées par le maire dans la résolution 2019-08-06 relative à la demande d'exclusion de la zone d'intervention spéciale (ZIS). Cette nouvelle résolution est présentée aux conseillers.

2019-09-02 Il est proposé par la conseillère Cécile Hélie, appuyée par le conseiller Gilles Dubé et unanimement résolu que le procès-verbal du 6 août 2019 soit accepté tel que présenté en y apportant les corrections suivantes : au point 2, mettre un e à **appuyé**, et les modifications apportées à la résolution 2019-08-06 sont acceptées.

3-Affaires en découlant.

Le maire, en tant que préfet, a rencontré, le ministre des transports, monsieur François Bonnardel, le directeur du secteur de Rouyn-Noranda, monsieur Philippe Lemire ainsi que d'autres membres de ce ministère.

4-Approbation des comptes.

2019-09-03 Il est proposé par la conseillère Cécile Hélie, appuyée par le conseiller Gilles Dubé, et unanimement résolu que les dépenses suivantes soient adoptées.

Salaires payés en août	:	6,914.13\$
Comptes payés en août	:	25,999.93\$
Comptes à payer	:	<u>1,246.50\$</u>
Pour un total	:	34,160.56\$

5-Adoption de la correspondance.

2019-09-04 Il est proposé par la conseillère Noëlla Dubé, appuyée par le conseiller Steve Bruneau et unanimement résolu de classer la correspondance aux archives.

6-Période de questions (10 minutes).

Aucune question.

7-Résolutions.

1. Prévision budgétaires 2020 de la Régie incendie de Roussillon.

2019-09-05 Il est proposé par le conseiller Steve Bruneau, appuyé par la conseillère Noëlla Dubé et unanimement résolu d'accepter les prévisions budgétaires 2020 établies par la Régie intermunicipale d'incendie de Roussillon de Macamic et présentées comme suit :

Quotes-parts	:	20,132.00\$ (4 vers. 5,032.95\$)
Salaire annuel des pompiers	:	<u>2,880.38\$</u> (2 vers. 1,440.19\$)
TOTAL	:	23,012.38\$

La conseillère Andrée Labranche arrive, il est 20h05.

2. Invitation pour un hommage à monsieur Michel Plourde pour ses 50 ans de service.

2019-09-06 Il est proposé par la conseillère Andrée Labranche, appuyée par le conseiller Steve Bruneau et unanimement résolu que le maire, Alain Gagnon, ainsi que la conseillère et déléguée à la Régie incendie de Roussillon, Cécile Hélie, se rendent à Macamic, le 14 septembre prochain, pour l'hommage qui sera rendu à monsieur Michel Plourde pour ses 50 ans de service en tant que pompier. Leurs frais de déplacement seront remboursés.

3. Projet Église. Engagement d'un entrepreneur. Salaire pour employés.

Des rénovations seront faites dans le nouveau bâtiment municipal (église). L'ancienne salle d'accueil ainsi que la sacristie deviendront une salle de conditionnement physique et une salle multimédia. Ces rénovations font partie de la TECQ. Tous les matériaux nécessaires à la rénovation sont achetés par la municipalité.

2019-09-07 Il est proposé par la conseillère Cécile Hélie, appuyée par le conseiller Steve Bruneau et unanimement résolu d'engager Construction Michel Castonguay, enr., pour les rénovations qui sont à faire dans le nouveau bâtiment municipal (église) afin d'y changer la vocation et ce, dans le cadre de la TECQ.

2019-09-08 Il est proposé par le conseiller Gilles Dubé, appuyé par la conseillère Noëlla Dubé et unanimement résolu d'engager messieurs Gilles Bergeron et Roger Baron pour faire les travaux de nettoyage dans le nouveau bâtiment municipal. Leur salaire est de 20\$/heure.

Monsieur Sylvio Houle a informé le maire qu'il avait des heures de travaux compensatoires à faire et s'est dit intéressé à les faire dans la municipalité si celle-ci en a besoin.

2019-09-09 Il est proposé par la conseillère Cécile Hélie, appuyée par la conseillère Andrée Labranche et unanimement résolu de vérifier auprès de madame Caroline Nadeau de Vision Travail, si monsieur Sylvio Houle a des heures de travaux compensatoires à faire. Si oui, monsieur Houle pourrait aider les employés au nettoyage dans le même projet que messieurs Bergeron et Baron.

4. Achat des matériaux nécessaires aux travaux de rénovation.

2019-09-10 Il est proposé par le conseiller Gilles Dubé, appuyé par la conseillère Noëlla Dubé et unanimement résolu que le maire procède aux achats nécessaires pour la rénovation du nouveau bâtiment municipal.

5. Soumissions pour la construction des trottoirs dans le Chemin de l'École et la rue Principale.

Le maire a discuté avec deux entrepreneurs dans le domaine de la construction des trottoirs. Une personne des deux entreprises est par la suite venue sur place, en compagnie du maire, voir les travaux à faire. Deux nouvelles soumissions ont été reçues à la municipalité par la suite concernant ce projet.

Soumission reçue le 14-08-2019 :

Créations Chic Bordure de Rouyn-Noranda : 31,267.50\$ + taxes avec le béton

Soumission reçue le 15-08-2019 :

Construction Alain Tremblay de Rouyn-Noranda : 31,762.50\$ + taxes sans le béton

2019-09-11 Il est proposé par la conseillère Andrée Labranche, appuyée par le conseiller Gilles Dubé et unanimement résolu de donner le contrat de la construction des trottoirs à la compagnie Créations Chic Bordure de Rouyn-Noranda.

6. Facture reliée aux travaux exécutés dans le Chemin du Domine Bel-Mik.

Monsieur Pierre Ouellet, représentant les membres du comité Bel-Mik, a transmis la facture reliée aux travaux inscrits dans sa demande de financement pour le projet d'amélioration de leur chemin privé du Domaine Bel-Mik.

2019-09-12

Il est proposé par la conseillère Andrée Labranche, appuyée par la conseillère Noëlla Dubé et unanimement résolu de faire parvenir à monsieur Pierre Ouellet, un montant de 500\$ comme aide financière pour le projet d'amélioration de leur chemin privé du Domaine Bel-Mik (facture reçue).

7. Projet « Les mains dans la terre, les jambes dans les airs » dans le cadre du FDT.

2019-09-13

ATTENDU QUE la municipalité d'Authier-Nord, a dans sa vision :

- De favoriser l'implication des citoyens de tous les groupes d'âge dans tous développements, toutes activités favorisant un rapprochement entre citoyens ;
- L'opportunité de créer des liens de partage, des liens intergénérationnels ;
- De donner une place importante à nos aînés ainsi qu'à nos enfants qui sont notre relève ;

ATTENDU QUE la Municipalité d'Authier-Nord désire mettre de l'emphase dans les actions suivantes qui sont pour nous importantes dans ce projet, et qui se retrouvent dans la vision, les valeurs, les axes ainsi que les priorités de la MRC :

- La santé et les saines habitudes de vie;
- La protection de l'environnement;
- Le respect, l'entraide et la solidarité.

1. Dans les axes et priorités établies par la MRC dans leur Plan de développement durable 2019-2029 :

Axe 1 : Agir pour améliorer le mode de vie des citoyens

Priorité 1 : Augmenter le niveau d'éducation, favoriser la réussite scolaire, valoriser et stimuler l'apprentissage tout au long de la vie;

Priorité 2 : Favoriser le développement de saines habitudes de vie (Action 5).

Axe 2 : Agir pour offrir aux citoyens un cadre de vie sain un milieu sécuritaire

Priorité 9 : Réduire et valoriser les matières résiduelles (Action 16).

2. Dans le Plan de développement local de la municipalité, on y retrouve entre autres, les orientations et objectifs suivants :

Orientation 2 : Qualité de vie, organisation sociale et communautaire

2.1 : Favoriser et encourager l'adoption de saines habitudes de vie dans la population.

2.1.1 Assurer l'accès à des aliments santé lors d'évènements.

2.2 Encourager, favoriser et faciliter l'implication citoyenne, l'identité locale et le sentiment d'appartenance des citoyens d'Authier-Nord.

2.2.2 Mettre en place davantage d'évènements rassembleurs dans le village.

Orientation 3 : Loisirs et Culture

3.1 Bonifier l'offre d'activités culturelles et de loisirs dans la municipalité.

3.1.1 Développer des activités régulières et ponctuelles de divertissement et loisirs dans la municipalité convenant à diverses tranches d'âges.

3.1.2 Concevoir et produire une ou deux fois dans l'année un calendrier des activités culturelles et de loisirs.

3.1.3 Organiser des évènements spéciaux afin de rassembler la population.

Orientation 4 : Environnement, infrastructures municipales et services publics

4.1 Encourager de saines habitudes en matière de recyclage, de compostage et autres alternatives de transformation.

4.1.1 Organiser des séances de formation sur le compostage et faire de la sensibilisation auprès des citoyens pour l'amélioration de l'environnement.

4.1.2 Sensibiliser les citoyens à l'embellissement et à la propreté de leur propriété

3. Dans sa Politique familiale :

- ✓ Impliquer davantage les jeunes lors d'activités nécessitant des bénévoles afin de les familiariser à la « satisfaction du devoir accompli ».
- ✓ Planifier l'aménagement des espaces verts et des espaces récréatifs en fonction des besoins des familles.
- ✓ Protéger la qualité de l'environnement autant pour les familles d'aujourd'hui que pour les familles de demain.
- ✓ Inciter les citoyens à contribuer à la revitalisation du milieu urbain.

- ✓ Sensibiliser la population sur l'importance du compostage domestique par la diffusion d'information dans le journal local et des formations.
- ✓ Sensibiliser les familles et les aînés sur les façons de réduire, réemployer et recycler.

ATTENDU QUE la municipalité d'Authier-Nord confirme qu'elle fait de ce projet, sa priorité numéro #1.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Gilles Dubé, appuyé par la conseillère Noëlla Dubé et unanimement résolu que la municipalité délègue la directrice générale, Élise Gagnon, ainsi que la chargée de projet, madame Carolle Bédard, à monter le projet « Les mains dans la terre, les pieds dans les airs » et le soumettre à la MRC d'Abitibi-Ouest dans le cadre du projet Structurant (FDT) 2019-2020.

8- MRC. Règlement no 06-2018 modifiant le schéma d'aménagement et de développement révisé.

Le règlement no 06-2018 (modifiant le schéma d'aménagement et de développement révisé) est entré en vigueur le 1^{er} août 2019, soit à la date de signification à la MRC de l'avis de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation, indiquant que le règlement est conforme aux orientations gouvernementales en matière d'aménagement du territoire.

9-Halloween.

Les membres du comité des Loisirs et des Sports n'ont pas encore discuté s'il y aura une soirée costumée ou non. À ramener à la séance d'octobre.

10-Période de questions.

Aucune question.

11-Questions diverses.

Ponceaux : Monsieur Denis Lafleur a fait la demande à savoir si la municipalité a des ponceaux à donner ou à vendre. Monsieur en voudrait un petit de 5' ou 6'. Informer monsieur Lafleur que la municipalité a des ponceaux en béton sur un terrain près de chez lui. Celui-ci peut prendre les ponceaux qui l'intéressent et ce, gratuitement.

Jean-Marc Neveu : Faire une facture à monsieur Jean-Marc Neveu pour trois (3) ponceaux de grandeur 24'' X 20'.

ASEAO : Communiqué reçu concernant le prêt de matériel « Bouge dans ton élément » pour l'année 2019-2020. Information remise aux membres du comité des Loisirs et des Sports.

Dîner de la rentrée : Le dîner de la rentrée est prévu pour vendredi le 6 septembre. Tous les aliments nécessaires pour ce dîner ont été achetés. Des vérifications sont à faire concernant des allergies possibles. Des membres du conseil ainsi que les employés de bureau seront présents afin d'offrir le dîner.

Champ d'épuration : Le 13 août dernier, monsieur Luc Richard, ingénieur pour Teckni-Col inc., est allé en compagnie du maire et de l'inspectrice municipale, vérifier l'emplacement pour l'installation du futur champ d'épuration qui sera situé près de la salle multi-service. Celui-ci rédigera par la suite une analyse de sol et le plan de conception.

2019-09-14 Il est proposé par la conseillère Noëlla Dubé, appuyée par le conseiller Steve Bruneau et unanimement résolu que monsieur Luc Richard, ingénieur pour Teckni-Col inc., rédige pour la municipalité d'Authier-Nord, l'analyse de sol et le plan de conception relatifs au champ d'épuration qui est nécessaire à la future salle multiservice.

Affiche du 20 milles

2019-09-15 Il est proposé par la conseillère Cécile Hélie, appuyée par le conseiller Steve Bruneau et unanimement résolu de commander une affiche « Chemin du 20 milles » chez Top Lettrage de La Sarre.

12-Clôture de la séance.

L'ordre du jour étant épuisé, le conseiller Steve Bruneau lève la séance. Il est 21h46.